

Société Anonyme au capital de 220 047 504 €

Siège social : Panorama 204 rue Sadi Carnot 59350 SAINT-ANDRE

456 500 537 RCS Lille Métropole

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 10 FEVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-six,
Le dix février à seize heures,

Les administrateurs de la société Dalkia se sont réunis dans les locaux de la société EDF situés 22-30 avenue Wagram 75008 Paris, sur convocation de la Présidente.

Sont présents ou représentés :

- Madame Sylvie JÉHANNO	Administratrice et Présidente-Directrice Générale
- Madame Béatrice BIGOIS	Administratrice
- Monsieur Etienne DUTHEIL	Administrateur, par visioconférence
- Monsieur Fabrice FOURCADE	Administrateur
- Monsieur Nicolas MACHTOU	Administrateur, par visioconférence
- Madame Déborah ROY-GAUTIER	Administratrice
- Madame Marie-Chantal MAREMMANI	Administratrice salariée
- Monsieur Bertrand CHAUMONT	Administrateur salarié
- Monsieur Michel TALBOT	Administrateur salarié

Assistent à la réunion :

- Madame Hanh DO-BRAVAIS	Directrice du Secrétariat Général et de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise
- Madame Delphine GUERIN-BONJEAN	Directrice Juridique de Dalkia
- Monsieur Emilio ZITO	Directeur Financier de Dalkia
- Monsieur Cyril BARREAU	Commissaire aux comptes de Dalkia, pour la partie le concernant
- Monsieur Guillaume PARACUELLOS	Commissaire aux comptes de Dalkia, pour la partie le concernant
- Madame Cécile ANTOINE-MELON	Directrice Juridique Corporate de Dalkia

Monsieur Hafid TAGNAOUTI, Secrétaire du CSE Central, dûment convoqué, est absent et excusé.

Constatant que le quorum est réuni et que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer, la Présidente ouvre la séance à seize heures.

La Présidente rappelle l'ordre du jour de ce Conseil :

.../...

Cooptation de nouveaux administrateurs

.../...

Cooptation de nouveaux administrateurs

La Présidente rappelle au Conseil d'Administration que Madame Pascale GRANOTIER et Monsieur Marc BENAYOUN ont démissionné de leurs mandats d'administrateurs de Dalkia SA.

Le nombre d'administrateurs actuellement en fonction (7) étant supérieur au minimum légal (3), la Présidente rappelle que le Conseil d'administration a la faculté de procéder à une nomination d'administrateurs à titre provisoire.

La Présidente propose, en conséquence, aux membres du conseil de coopter en qualité de nouvelle administratrice Madame Béatrice BIGOIS pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, Monsieur Marc BENAYOUN, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Madame Béatrice BIGOIS a fait savoir par avance qu'elle accepterait ces fonctions.

La Présidente propose, en conséquence, aux membres du conseil de coopter en qualité de nouvel administrateur Monsieur Nicolas MACHTOU pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, Madame Pascale GRANOTIER, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Monsieur Nicolas MACHTOU a fait savoir par avance qu'il accepterait ces fonctions.

La Présidente invite Madame Béatrice BIGOIS et Monsieur Nicolas MACHTOU à se présenter.

Après en avoir délibéré et conformément à l'article 4 de son Règlement Intérieur, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la cooptation de Madame Béatrice BIGOIS et de Monsieur Nicolas MACHTOU au Conseil d'Administration de Dalkia SA.

Le Conseil proposera cette nomination au vote des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale.

.../...



CERTIFIE CONFORME PAR
La Présidente Directrice Générale